



Communiqué de presse

## Région Bretagne : lancement de l'appel à projets « Ingénierie de Formations Professionnelles et d'offres d'Accompagnement Innovantes » (IFPAI)

**Rennes, le 21 octobre 2019** – La Banque des Territoires Bretagne, opérateur pour le compte de l'Etat et la Région Bretagne, lance l'appel à projets territorialisé de l'action « Adaptation et qualification de la main d'œuvre », dont les projets devront répondre aux **enjeux de recrutement, de montée en compétence des salariés et de développement des territoires.**

Cet appel à projets vise à **accompagner les entreprises et leurs dirigeants** dans l'anticipation des **mutations économiques et organisationnelles**. Il encourage le développement de **solutions innovantes** et un engagement conjoint et durable tant des entreprises que des acteurs de la formation et de l'accompagnement, soutenus par les organisations professionnelles et les collectivités territoriales. Les formations et accompagnements proposés pourront s'adresser à un **large public : demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, dirigeants d'entreprises, personnes en reconversion professionnelles, publics fragiles...**

Les projets attendus sont des projets partenariaux d'ingénierie de formations innovantes répondant directement à un besoin exprimé par les entreprises des filières et s'inscrivant dans les priorités exprimées dans le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) ou dans le Contrat de Plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP).

Les financements sont décidés suivant un principe paritaire : 1€ apporté par la Région correspond à 1€ apporté par l'État au titre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Un cofinancement privé est également requis. Quant à la gestion de l'IFPAI, elle est confiée à la Banque des Territoires. Au total, ce sont 8,6 millions d'Euros qui seront apportés par le PIA et la Région pour financer les projets d'IFPAI.

Le cahier des charges est publié sur le site : [www.cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com](http://www.cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com)

### À propos du Grand Plan d'Investissement – Programme d'Investissements d'Avenir

Le Gouvernement s'est engagé dans un Grand Plan d'Investissement de 57 milliards d'euros, mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. D'autre part, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) se poursuit au service de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi en France. Une partie de ce programme s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir : [www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi)

Twitter : @SGPI\_avenir

### À propos de la Région Bretagne

La Région se mobilise pour financer les projets liés aux thématiques de la stratégie **Glaz économie** et de ses 4 grandes ambitions :

- Une économie productive renouvelée et compétitive
- La création de valeur par la transition énergétique et écologique
- Un développement qui valorise et s'appuie sur toutes les compétences et toutes les énergies
- Une gouvernance de l'économie partagée, réactive et efficace, orientée vers l'entreprise

Elle retient des priorités pour le développement régional, organisées autour de deux logiques complémentaires : 11 filières économiques d'une part, recouvrant les principaux secteurs structurants ou émergents en Bretagne, et 7 domaines d'innovation stratégiques d'autre part, mettant en valeur nos atouts technologiques, nos forces en termes de recherche et d'innovation.

Les priorités stratégiques de la Région Bretagne, en matière de formation professionnelle, sont issues du CPRDFOP :

- Deux orientations stratégiques traduisant une ambition forte :
- Assurer à chacun.e un parcours personnalisé de qualification et d'évolution professionnelle vers et dans l'emploi
- Faire de la montée en compétences, via la formation, un moteur de la performance économique de la Bretagne
- Un objectif transversal relatif au numérique : inscrire la transition numérique comme accélérateur des transitions environnementales, de la compétitivité des entreprises et vecteur de performance pour la formation et l'orientation.

Dans le cadre du Programme des investissements d'avenir (PIA 3) régionalisé, l'État et la Région Bretagne se sont d'abord mobilisés pour financer les projets d'innovation des PME bretonnes à travers deux actions complémentaires dotées de 15,9 M€ :

. INNO AVENIR Projets – 12,3 M€ pour l'innovation des PME : conception en phase d'étude de faisabilité ou développement.

. INNO AVENIR Filières – 3,6 M€ pour des projets collectifs au sein des filières : structuration de secteurs clés par le financement de dépenses mutualisées d'investissement et R&D.

Le troisième volet IFPAI vient aujourd'hui compléter ces deux actions opérées par Bpifrance.

<https://www.bretagne.bzh/>

### À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour en savoir plus : <http://www.banquedesterritoires.fr>

Twitter : @BanqueDesTerr

**Contact : Lauriane PERRIGAULT – [lauriane.perrigault@caissedesdepots.fr](mailto:lauriane.perrigault@caissedesdepots.fr) – 02 23 35 55 18**